

30.11.2023 - 11:00 Uhr

Élection du conseil d'administration de la SERV - Ruedi Noser nouveau membre du conseil d'administration

Zurich (ots) -

Le 22 novembre 2023, le Conseil fédéral a confirmé l'actuelle présidente du conseil d'administration de la SERV, Barbara Hayoz, ainsi que tous les membres actuels du conseil d'administration pour la nouvelle période administrative 2024-2027. Le Conseil fédéral a élu Ruedi Noser, ancien conseiller aux Etats, comme nouveau membre du conseil d'administration en remplacement de Christian Etter, démissionnaire. Il prendra ses fonctions le 1er janvier 2024.

Le Conseil fédéral a confirmé Barbara Hayoz dans sa fonction de présidente du conseil d'administration de la SERV, qu'elle exerce depuis le 1er janvier 2020. Auparavant, Barbara Hayoz a été vice-présidente de cet organe - et de 2005 à 2012, elle a occupé le poste de directrice des finances, du personnel et de l'informatique, puis de vice-présidente de la ville de Berne. Les autres membres actuels du conseil d'administration de la SERV ont également été élus par le Conseil fédéral pour la période administrative 2024-2027.

Le Conseil fédéral a élu Ruedi Noser comme nouveau membre du conseil d'administration. Cet entrepreneur dans le domaine de l'informatique et des télécommunications a été élu au Parlement fédéral en 2003 en tant que conseiller national. De 2015 à 2023, il a représenté le canton de Zurich au Conseil des Etats. Ruedi Noser succède à Christian Etter, économiste et docteur en sciences politiques, consultant indépendant, et ancien ambassadeur et délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux.

La SERV remercie Christian Etter pour ses prestations réussies au sein du conseil d'administration de la SERV et se réjouit de la future collaboration avec Ruedi Noser.

A propos de la SERV

La SERV est une organisation de droit public de la Confédération. Elle assure en autofinancement les opérations d'exportation d'entreprises suisses, qu'il s'agisse de services ou de marchandises, en particulier contre les défauts de paiement. Cela signifie qu'elle indemnise un exportateur assuré ou une banque qui finance lorsqu'un acheteur à l'étranger ne peut ou ne veut pas payer pour des motifs politiques ou économiques. Avec ses produits d'assurance, la SERV aide également les entreprises à obtenir des crédits pour leurs frais de production et à bénéficier d'une limite de crédit plus élevée, ce qui leur permet à leur tour de conserver leurs liquidités. La SERV travaille de manière subsidiaire et propose ses assurances en complément aux prestations des assureurs privés. Avec ses services, elle favorise la compétitivité internationale de l'économie d'exportation suisse, ainsi que la création et le maintien d'emplois en Suisse.

www.serv-ch.com

Contact:

Simon Denoth
Senior Vice President, Public & Government Relations
Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV
Genferstrasse 6
8002 Zurich
Tél. +41 58 551 55 24
Simon.Denoth@serv-ch.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100050716/100914051> abgerufen werden.